

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 AOÛT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Xavier-Hubert Prinz.*

MESSIEURS,

Le 24 avril 1842 le sieur Xavier-Hubert Prinz, professeur de grammaire et de syntaxe au collège communal de Hasselt, a fait une demande en naturalisation ordinaire.

Il est né à Aix-la-Chapelle le 30 janvier 1809; il fut pendant huit ans élève au gymnase de cette ville, et il continua ses études à l'université de Bonn.

Il vint habiter la Belgique en 1835, sur la demande de M. le général comte Goblet, qui lui confia l'éducation de ses deux fils; il conserva cette position jusqu'au mois d'octobre 1836, époque à laquelle il entra en qualité de professeur de langues anciennes à l'institution allemande du docteur Friedlander, à Bruxelles; enfin, le 8 novembre 1837, le conseil communal de la ville de Hasselt le nomma, à l'unanimité de ses membres, professeur des 3^e et 4^e classes du collège de cette ville.

Le pétitionnaire a joint à sa demande des certificats et autres pièces qui établissent qu'il est connu sous les rapports les plus favorables.

Il résulte des renseignements recueillis qu'il jouit de la considération générale; qu'il se distingue, tant sous le rapport de ses connaissances philologiques que sous celui de ses principes et de sa conduite; qu'il s'acquitte de ses fonctions à la satisfaction générale, et qu'on se plaît à reconnaître dans lui d'excellentes qualités.

Les autorités consultées estiment qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.